DÉPARTEMENT du PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
de MONTREUIL-SUR-MER

Canton d'HESDIN

Commune

d'AUBIN-Saint-VAAST

52140

COMMUNE D'AUBIN-SAINT-VAAST DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'Aubin-Saint-Vaast, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Madame Betty DEMAREST, maire, à la suite de la convocation adressée par Madame le maire le huit avril deux mille quatorze. La séance a été publique.

Tous les membres du Conseil Municipal étaient présents à l'exception de Monsieur DENEUVILLE et Madame VICTORIA qui a donné procuration à Monsieur PINAT.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de quinze, il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Mélanie FAUQUET, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à cette secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du Conseil, Monsieur le secrétaire de Mairie. Régis PRADEYROL assistera à la séance mais sans participer à la délibération.

<u>Objet</u>: Désignation de délégués pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.)

Madame la Présidente a ouvert la séance, et indique que l'école primaire du village fonctionne depuis quelques années dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal Aubin-Saint-Vaast / Contes et Maresquel-Ecquemicourt. Conformément à la convention initiale signée entre les Maires des trois communes du R.P.I., il convient de procéder à la désignation de délégués pour représenter la commune lors des différentes réunions concernant le Regroupement pédagogique.

La discussion étant ouverte, le Conseil Municipal, prend acte des différentes candidatures et décide de désigner au Regroupement Pédagogique Intercommunal :

- Déléguées titulaires : Corinne DELCOURT, Corinne TINCHON

- Déléguée suppléante : Catherine VICTORIA



2 8 AVR 2014

SOUS-PREFECTURE de MONTREUIL-sur-MER Fait et délibérer à Aubin-Saint-Vaast Le 14 avril 2014 Affiché le 14 avril 2014 Pour Extrait et conforme au registre Le Maire, Betty DEMAREST

